

www.ville-gruissan.fr

Gruss@nòt



DOSSIER : EcoQuartier de La Sagne, mise en place d'ateliers collaboratifs pour un EcoQuartier exemplaire

Sommaire

N°190 - AVRIL 2021

Directeur de la publication : Le maire de Gruissan

Rédacteur en chef : Jean-Michel Cros

Comité de rédaction : Edith Delrieu, Marjorie Falguera, Lucie Andrieu, Sylvie Anthony, Cercle Occitan de Gruissan, Lo Soleilhas

Crédit photo : Mairie de Gruissan

Conception et réalisation : Mairie de Gruissan

Imprimerie : Imprimerie De Bourg (Narbonne)

Couverture : Un troupeau de brebis sur l'île Saint-Martin



4 & 5 ACTUALITÉ

Subventions aux associations

La mutuelle communale, un projet social et solidaire

Inscription à l'école maternelle

Remise des prix « Décorons nos maisons »

Commémoration du 19 mars 1962

Médiathèque - Clique & Collecte

8 & 9 CADRE DE VIE

Entretien de notre cadre de vie

10 CITOYENNETÉ

Voisins Accueillants, partagez votre amour pour Gruissan

Remise de la première carte d'électeur

Inscriptions sur la liste électorale et dispositif « Maprocuration »

11 CULTURE & SPORT

Ouverture des inscriptions Quai des Arts 2021

Rester en forme !

12 CIVISME

Une campagne contre les déjections canines



6 & 7 DOSSIER ECOQUARTIER DE LA SAGNE

La Recette du mois

par l'équipe du foyer restaurant Lo Soleilhas

5 PERSONNES



TARTARE DE BŒUF DE PATOCHE

INGRÉDIENTS

- 500 gr de bœuf haché
- 500 gr de bœuf (rond de Paris)
- 30 gr d'échalotes
- 30 gr de cornichons
- 15 gr de ketchup
- 20 gr de moutarde
- Huile d'olive à l'ail
- Sel et poivre

RECETTE

- Découper le morceau de bœuf en petits dés, puis hacher les cornichons et les échalotes.
 - Incorporer le bœuf haché, le ketchup, la moutarde, le sel et le poivre. Arroser copieusement d'huile d'olive à l'ail.
 - Servir avec des frites et une salade verte.
- Bon appétit !

La couverture du mois

Pastoralisme et Ecopâturage pour maintenir la biodiversité dans la Clape.

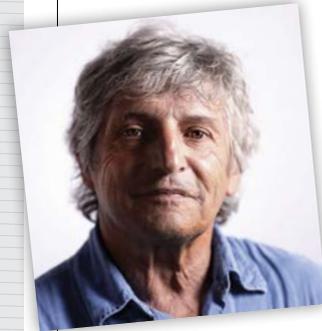
Les 350 brebis et agneaux du berger Jean-Pierre Canac sont arrivés à Gruissan sur l'île Saint-Martin. Le troupeau est protégé par ses chiens des Border Collie et des Patous.

Quelques réflexes à adopter à l'approche du troupeau

- Contournez largement le troupeau : gardez vos distances, restez calme et passif en présence des chiens de protection, ne les caressez pas,
- Descendez de vélo et marchez à côté,
- Tenez votre chien en laisse.



Des panneaux explicatifs ont été disposés sur tout le massif pour informer les promeneurs.



Madame, Monsieur,
Chers amis,

Une nouvelle étape est dévoilée dans le cadre de l'évolution du dispositif de démocratie participative avec le dispositif « Voisins Accueillants ». La municipalité de Gruissan encourage les Gruissanais à créer du lien, qu'ils soient installés récemment ou depuis plus longtemps sur la commune. La solidarité, la bienveillance, l'écoute et le partage sont des valeurs essentielles au bien vivre ensemble que nous privilégions depuis plus de 20 années. En ce mois d'avril, marqué par la crise sanitaire et les nouvelles mesures de lutte contre la propagation du virus, la ville de Gruissan intensifie les travaux d'aménagement et d'entretien dans tous

les quartiers, avec la finalisation de la première tranche de travaux de requalification du boulevard du Pech Maynaud.

Un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Narbonne a récemment condamné 3 personnes dont un élu municipal d'opposition pour des dégradations réalisées sur mon domicile, quelques mois seulement après la condamnation pour diffamation à mon encontre d'une autre personne.

J'ose espérer que les auteurs de ces faits et ceux qui les auraient soutenus prendront la mesure de leur gravité et de leur responsabilité.

Ces condamnations mettront peut-être un terme à l'ambiance pesante d'une campagne électorale essentiellement menée par l'opposition sur le dénigrement de l'action et de l'équipe municipale, sur fond d'infamie et de médisance. J'appelle de mes vœux une orientation constructive du débat démocratique, Gruissan le mérite.

Bonne lecture

Didier Codorniou, Maire de Gruissan

votre maire
Didier Codorniou

Groupes politiques

GRUPE MAJORITAIRE - ENSEMBLE GRUISSAN TERRE & MER D'AVENIR

Le 16 mars dernier, le Tribunal Correctionnel de Narbonne a condamné 3 personnes pour des actes qualifiés de « délit de dégradations en réunion » suite aux tags injurieux qui avaient été réalisés dans la nuit du 8 août dernier sur le domicile de Monsieur le Maire et des panneaux routiers.

L'auteur de ces faits le plus lourdement condamné est M. Jacques Ballarin, élu municipal d'opposition, issu du groupe « Naturellement Gruissan ».

Le Tribunal correctionnel l'a condamné à effectuer 120 heures de travaux d'intérêt généraux et à payer 1000 euros d'amende délictuelle.

Les élus du groupe majoritaire en appellent à la responsabilité de Monsieur Michel Carbonel, responsable du groupe Naturellement Gruissan. Comment a-t-il pu cautionner, lui pourtant si

prompt à parler de justice, d'intérêt général et d'exemplarité qu'une personne ayant commis de tels actes en direction d'un élu local puisse continuer à siéger à ses côtés depuis plusieurs mois en Conseil Municipal, ou même d'avoir accepté la procuration de Monsieur Ballarin au profit d'un des membres de son groupe politique ?

Justice étant désormais rendue, il nous semble impératif de tourner la page de l'ambiance délétère d'une campagne municipale haineuse. Ainsi, au nom de la justice, par respect des habitants de la commune de Gruissan et de la fonction d'élu municipal qu'il occupe, nous demandons à Monsieur Carbonel en qualité de responsable du groupe « Naturellement Gruissan » de prendre sans plus tarder ses responsabilités.

Jean-Baptiste Besse, Adjoint au maire, Président du groupe majoritaire

GRUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Retenu par des obligations qu'il a jugées plus importantes que le vote du budget de sa Commune le Maire était absent du Conseil Municipal du 01 mars 2021. Son absence a au moins permis au Conseil Municipal de se dérouler dans la sérénité.

En effet maîtriser les dossiers, répondre clairement aux questions posées c'est respecter cette Assemblée et les membres qui la composent qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition.

Naturellement Gruissan

POINT JEUNES MJC ACCUEIL DES ADOS DES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES



Durant les 3 semaines de fermeture des établissements scolaires, accueil des adolescents âgés de 12 à 16 ans qui pourront participer à des activités ludiques et pédagogiques et bénéficier également d'une aide aux devoirs.

SUR INSCRIPTION

Au préalable chaque vendredi pour la semaine suivante auprès de Tahina
06 65 05 61 24.

Numéros d'urgence



N° Vert Gruissan	0 8000 11430
Police secours	17
Pompiers	18
Samu	15
Secours en mer	196



Rendez-vous au prochain Forum des associations

VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux associations Un soutien maintenu au niveau de 2020

Les subventions municipales ont été attribuées aux associations à l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars dernier.

Très attachée aux valeurs de la citoyenneté et du bien vivre ensemble, l'équipe municipale a souhaité maintenir l'effort d'accompagnement du milieu associatif pour cette année 2021, et ce, malgré les contraintes financières lourdes qui pèsent sur les finances locales et qui résultent de la crise sanitaire actuelle et des baisses constantes des dotations de l'Etat.

“ Soyez assurés de notre engagement à vos côtés pour franchir ensemble le cap difficile de cette crise sanitaire, économique et sociétale, et permettre enfin aux Gruissanaises et Gruissanais de retrouver la douceur de vivre et la liberté qui caractérisent notre belle commune. ”

Andrée Domenech, adjointe au maire en charge de la vie associative et de la Citoyenneté.

SOCIAL

La mutuelle communale, un projet social et solidaire

Depuis le début du partenariat entre la ville de Gruissan et Mutualia, plus de 160 contrats ont été signés couvrant plus de 230 Gruissanais. L'économie moyenne réalisée est de 20€ par mois et par personne.

Un rapide calcul permet d'évaluer à plus de **55 000 € annuel de pouvoir d'achat** supplémentaire grâce à ce partenariat, et cela, pour toutes les tranches d'âges représentées de 25 à 90 ans.

Les permanences hebdomadaires reprennent pour l'année 2021.
Pour prendre rendez-vous à Gruissan (CCAS) - Contact 04 75 64 63 63



ÉCOLE - PENSE-BÊTE

Inscription à l'école maternelle rentrée 2021 - 2022

Pour les enfants dont c'est la première inscription :

Enfants nés en 2018 ou début 2019 (en fonction des effectifs) :

Présentez-vous au **service enfance jeunesse**,
Du 1^{er} au 30 avril munis des documents suivants :

- Photocopie du **livret de famille** complet parents-enfants.
En cas de divorce ou de séparation, fournir un justificatif fixant le domicile de l'enfant et accord écrit de l'autre parent s'il y a lieu.
- Photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (loyer, eau, gaz, électricité, assurance habitation hors professionnel).

- **En cas d'hébergement**, fournir l'attestation d'hébergement avec pièces justificatives.

Pour les enfants qui ont déjà été scolarisés dans une autre école :

- Les parents doivent fournir en plus des documents ci-dessus un certificat de radiation provenant de l'école qu'ils ont quittée.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Montée du Pech - 04 68 75 21 07

CONCOURS

Remise des prix « Décorons nos maisons »

Comme chaque année, c'est la belle tradition des maisons décorées pour les festivités de fin d'année qui se perpétue à Gruissan grâce à tous ceux, particuliers et commerçants, qui embellissent leurs façades.

Le jury composé des membres du Conseil Municipal des Enfants, dont Morgane Dimeglio (maire), accompagnée de Charlie Codorniou, Jules Cornu, Nathan Garcia et Sofia Lanselle (conseillers municipaux) ont fait des choix très difficiles pour déterminer les lauréats.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 11 mars dernier en présence des gagnants : Pierre Dotte, Liliane Avena et Roger Parra. Ils ont reçu des mains de Morgane et de Didier Codorniou, maire de Gruissan, des lots acquis auprès des commerçants gruisanais.

Et si vous préparez dès à présent vos décorations pour Noël 2021, pensez au développement durable dans vos illuminations.



CÉRÉMONIE

Commémoration du 19 mars 1962 Un rassemblement restreint en vertu des conditions sanitaires

Seuls les corps constitués, représentants de la Gendarmerie, des Pompiers et de la Police Municipale étaient présents aux côtés de Gérard Azibert, adjoint au maire en charge de la sécurité, de Joseph Gimenez, conseiller municipal délégué au protocole, et des président(e)s des Anciens Combattants et du Souvenir Français.

Le 59^{ème} anniversaire du cessez-le-feu a été commémoré sous un beau ciel bleu. Pourtant le texte lu par Joseph Gimenez après les dépôts de gerbe et la minute

de silence était lourd d'une empreinte vivace dans les esprits de chaque côté de la Méditerranée. « Cette guerre a fait près de 30 000 morts et près de 70 000 blessés. Ces événements ont bouleversé notre pays, notre société, nos institutions. La mémoire de la guerre est forcément complexe, parfois encore brûlante. Il faut apprendre la vérité et vivre avec. »

Ce devoir de recueillement est nécessaire pour notre histoire, la mémoire des victimes civiles et militaires et surtout pour éviter que de tels drames ne se reproduisent.



INFO CULTURE

Médiathèque Municipale clique & collecte

Depuis le 6 avril le prêt se fait uniquement à travers le dispositif Clique & Collecte.

1 RÉSERVER

JE CONTACTE LA MÉDIATHÈQUE
Le lundi, mercredi ou vendredi
entre 10h et 12h

mediatheque@ville-gruissan.fr (de préférence) ou au 04 68 75 21 30
(Apporter un sac pour emporter vos documents)

2 CHOISIR

PAR ABONNÉ MAXIMUM 3 DOCUMENTS
POUR 15 JOURS

L'équipe peut vous faire une sélection
si vous n'avez pas d'idées précises

3 RETIRER

UN RENDEZ-VOUS EST FIXÉ AVEC VOUS
POUR LE RETRAIT DES DOCUMENTS

Ils seront déposés sur une table dans la cour
de la Médiathèque avec votre nom

4 RESTITUER

VOUS RESTITUEZ VOS DOCUMENTS

Dans la boîte aux lettres
de la Médiathèque située à l'entrée de la cour.

Pas d'accueil du public dans le bâtiment pour le moment. Tous les documents feront l'objet des mesures d'hygiène nécessaires pour la sécurité de tous. Ce protocole aura vocation à évoluer en fonction des nouvelles directives nationales

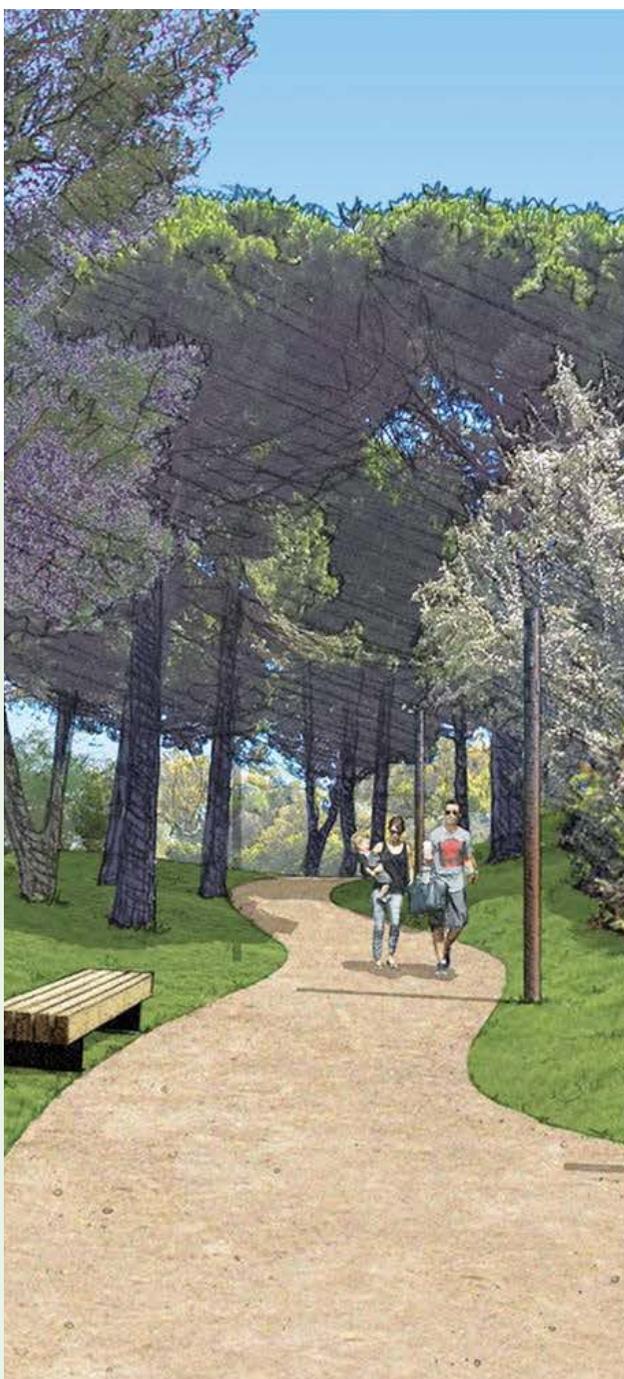
MÉDIATHÈQUE - 04 68 75 21 30
Avenue Joseph Camp

>> EcoQuartier de La Sagne

Mise en place d'ateliers collaboratifs pour un EcoQuartier exemplaire

La parole est aux habitants de Gruissan

La Ville a engagé la future réalisation de La Sagne dans la labellisation nationale EcoQuartier, pour répondre aux attentes fortes des élus municipaux et de la population en matière de qualité et de développement durable.



L'EcoQuartier de La Sagne, un projet partagé qui se construit sur des valeurs affirmées :

- 1** Permettre aux jeunes ménages de vivre sur la commune en produisant une part de logements abordables.
- 2** Assurer un **développement maîtrisé** afin de limiter l'étalement urbain et proposer des logements en phase avec la demande locale.
- 3** Faire de l'EcoQuartier de La Sagne un **exemple d'aménagement durable en Occitanie**.
- 4** Offrir une **diversité d'habitats** dans une logique de mixité sociale, intergénérationnelle et spatiale.

Les étapes de la nouvelle concertation :

ETAPE 1 Recueillir questions et commentaires des habitants de Gruissan sur 4 thèmes **d'ici le 5 mai**.

ETAPE 2 Diffusion d'une **synthèse des commentaires issus de l'étape 1**. Ces éléments alimenteront les ateliers opérationnels prévus mi-mai.

ETAPE 3 Mise en place d'ateliers réunissant experts et parties prenantes de l'EcoQuartier sur les 4 thèmes : fin mai – début juin.

ETAPE 4 Restitution des ateliers et publication de la **synthèse** : fin juin.



Les grandes étapes de l'EcoQuartier de La Sagne

2007 : Institution d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD)

À la demande de la commune, une ZAD (Zone d'Aménagement Différé) a été instaurée sur le périmètre de La Sagne par arrêté préfectoral en date du 20.07.2007.

2009-2010 : Etudes préalables

Suite à la réalisation d'études préalables en 2009 et 2010 sur le secteur de La Sagne, le Conseil Municipal a confirmé sa volonté d'urbaniser ce secteur et s'est prononcé pour la mise en œuvre d'une procédure de **ZAC à vocation principale d'habitat** par délibération en date du 21.03.2013.

2013 : Lancement de la concertation

La Ville de Gruissan, qui s'est inscrite dans une démarche de **démocratie participative** depuis de nombreuses années, a souhaité mettre en œuvre une large concertation sur ce projet.

2018 : Bilan de la concertation et création de la ZAC

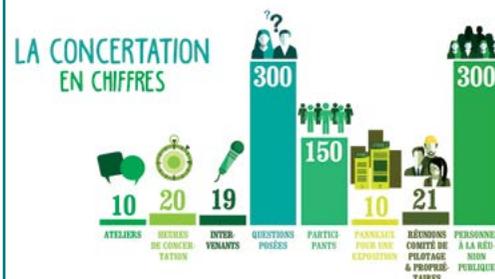
Cinq années après l'ouverture de la concertation, le Conseil Municipal a par délibération n° 35 du 06.03.2018 tiré le bilan de la concertation.

2019 - 2020 : Développement du projet

Le Groupement retenu pour le projet a travaillé en étroit lien avec la Mairie pour le développement du projet et sa programmation, tout en intégrant les éléments de la concertation. Le planning du projet a été impacté par la crise COVID en 2020.

2021 : Finalisation des études de conception et des dossiers réglementaires

L'année 2021 va permettre de finaliser les études de conception et déposer le dossier de réalisation.



Vous souhaitez faire part de vos idées ?

Nous vous proposons de donner votre avis sur les 4 thèmes suivants :

VIVRE DANS MON QUARTIER

Cet atelier vise à obtenir l'appropriation du quartier par les futurs usagers et la naissance d'une véritable identité du quartier.

Les sujets abordés

Equipements publics, confort des espaces extérieurs et mobilier urbain, commerces, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration paysagère du bâti, maîtrise des usages, espaces publics partagés, accessibilité, logement abordable...

ESPACES EXTERIEURS

Cet atelier permet de lier les espaces extérieurs avec les usages pressentis. Il interroge également en matière de biodiversité globale.

Les sujets abordés

Aménagement paysager, végétaux préconisés, biodiversité, gestion de l'eau pluviale, espaces verts et changement climatique, pollution lumineuse, gestion des espaces verts, jardins familiaux et partagés...

TRANSITION ECOLOGIQUE

Cet atelier permet de nous questionner sur l'impact des bâtiments vis-à-vis de leur consommation énergétique. La question du confort et des transports est également interrogée, notamment dans le contexte de changement climatique.

Les sujets abordés

Economie circulaire, empreinte carbone, zéro déchets, recyclage, maîtrise des coûts, anticipation de la réglementation, ressources locales, performances énergétiques, normes de construction, chauffage collectif, éclairage public intelligent, mobilité douce, performance durable...

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE D'UNE AMBITION

Cet atelier vise à déterminer comment mettre en œuvre des solutions innovantes et concertées en matière de mode de vie des habitants.

Les sujets abordés

Citoyenneté, concertation, habitat participatif écologique, résidence intergénérationnelle, écogare, communication, marketing (dénomination, valeurs, image du quartier), chantier exemplaire, innovation, gestion des espaces et des jardins partagés, gestion des espaces verts, art dans la rue, design urbain...

Comment participer :

Pour sa population et pour son territoire, Gruissan veut un EcoQuartier exemplaire. Vous souhaitez participer à ce grand projet, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la ville, ou bien vous pouvez laisser vos questions/commentaires sur un cahier mis à disposition à la mairie.

Une adresse mail est aussi spécialement dédiée ecoquartier@ville-gruissan.fr

Vos retours nous sont précieux, ils viendront enrichir les ateliers à venir !



Entretien du cadre de vie

L'équipe de la voirie des Services Techniques Municipaux, ce sont des hommes et des femmes qui travaillent chaque jour pour que notre Ville de Gruissan soit propre et bien entretenue. Un travail fastidieux et rigoureux mené tout au long de l'année pour votre bien-être. La Ville de Gruissan consacre 396 000 € de budget pour la voirie communale et la propreté urbaine.



Rencontre avec Patrice Iché qui coordonne le travail de cette équipe



Combien d'agents assument les tâches liées à l'entretien de notre cadre de vie ?

Il y a 14 agents à l'année qui reçoivent bien évidemment le renfort d'une dizaine de saisonniers compte tenu de la forte augmentation de la population en période estivale.

Quelles sont les missions de ces agents de la voirie ?

Leurs missions sont avant tout d'offrir à notre population une Ville propre et agréable à vivre au quotidien. Ces agents effectuent de nombreuses tâches nécessaires à la salubrité publique c'est-à-dire le nettoyage des rues aidé des 2 balayeuses et de la moto-crotte, le changement des sacs des corbeilles publiques, l'enlèvement des encombrants malheureusement déposés sur l'espace public, les nettoyages de sanitaires, wc et douches, le nettoyage après les marchés de plein air, l'installation de la signalétique mais aussi l'animation avec montage et démontage de matériel et bien entendu le nettoyage.

Comment est organisé le travail ?

Le travail est organisé en fonction des compétences des agents et de la saison. Il faut par exemple des permis spécifiques pour la conduite des balayeuses. Il y a des rotations pour diversifier les missions et éviter que ce soient toujours les mêmes agents qui fassent les tâches les moins agréables. Il y a parfois des équipes mixtes avec les agents des espaces verts lorsqu'il faut nettoyer un secteur complet avec enlèvement des herbes par exemple. Du fait de la saisonnalité de certaines missions, comme les animations, il y a une polyvalence de certains agents dans le service.

Le mot de la fin ?

Ce travail est un travail d'équipe, supervisé par Michel Carel, 1^{er} adjoint au maire en charge des travaux, du cadre de vie et du personnel. Je voudrais rappeler que nous avons la chance d'avoir sur Gruissan une déchetterie ouverte du lundi au dimanche et que tant pour notre environnement que pour notre cadre de vie, il est important de s'y rendre pour trier ses déchets et encombrants.

LA DÉCHETTERIE DE GRUISSAN VOUS ACCUEILLE

Du lundi au samedi :
9h - 12h / 13h30 - 17h30
Le dimanche matin : 9h - 12h



Remise de la première carte d'électeur, **une cérémonie citoyenne**

18 ans, c'est l'âge de la majorité et donc l'âge de prendre ses responsabilités.

Samedi 27 mars était organisée la cérémonie de remise de la première carte d'électeur aux jeunes citoyens.

En raison des contraintes sanitaires seuls Alexia Lenoir, adjointe au maire en charge de l'enfance jeunesse du sport et de la santé et Joseph Gimenez, conseiller municipal délégué au protocole, ont accueilli les jeunes adultes, nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune.

Lors des mots de bienvenue, les élus ont rappelé les principes fondamentaux de la vie démocratique, de notre République et de

ses institutions. « **Voter, c'est être acteur du monde dans lequel on vit, c'est être actif dans la société, c'est vouloir décider et non subir** ».

Les jeunes ont reçu leur carte électorale assortie d'un livret présentant les droits et les devoirs du citoyen. La ville a également offert une batterie externe pour smartphone aux couleurs de Gruissan et quelques goodies (pour la petite anecdote, ils ont été appréciés, les autocollants pour apposer sur la nouvelle voiture et les porte-clés pour mettre sur les clés du nouvel appartement. Symboles forts de leur nouvelle émancipation.)

C'est une trentaine de jeunes sur 64 invitations qui ont répondu à l'appel.



Elections régionales et départementales **des dimanches 13 et 20 juin 2021**

Inscriptions sur la liste électorale

Les inscriptions sont recevables en mairie **jusqu'au 07 mai 2021 à 17h**. Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture énergie, eau, assurance habitation, avis d'imposition...) et d'une pièce d'identité.

Les personnes déjà inscrites et qui auraient déménagé récemment sont priées de contacter le service des élections afin de mettre à jour leur adresse sur les listes électorales. Pour information, un retour de carte électorale envoyée à une mauvaise adresse peut entraîner une radiation. La pièce d'identité doit obligatoirement être présentée pour pouvoir voter, la carte électorale n'est pas obligatoire, mais elle est conseillée.

La preuve de l'identité peut être faite par la production de la carte d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), carte vitale avec photographie, carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie, permis de conduire (en cours de validité), permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)...

Le service des élections se tient à votre disposition
04 68 75 21 24 ou à l'adresse mail vmartin@ville-gruissan.fr

Dispositif « Maprocuration »

Nouvelle procédure pour établir une procuration électorale

Désormais, en complément de la procédure « papier » actuelle, vous pourrez faire la demande de procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur.

Ce dispositif se déroule 3 étapes :

Etape 1 – Effectuez la demande de procuration en ligne. Quatre écrans vous demanderont qui vous êtes, où vous votez, à qui donnez-vous procuration, pour quelles élections, le cinquième écran vous donnera un numéro à présenter au commissariat ou à la gendarmerie.

Etape 2 – Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité.

Etape 3 – Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.

Le rendez-vous physique au commissariat ou à la gendarmerie est obligatoire pour limiter le risque de fraude, mais le temps sera considérablement réduit par rapport à l'ancienne procédure.

Voisins Accueillants, **partagez votre amour pour Gruissan**

Depuis plus de 20 ans, la démocratie participative est une des valeurs fondamentales du bien vivre ensemble à Gruissan.

Gruissan, vous y habitez depuis peu ou votre famille y grandit depuis des générations, dans les deux cas, c'est la passion de ce village qui vous rassemble. En créant « Voisins Accueillants », la ville de Gruissan démontre que l'accueil n'est pas un vain mot.

Pour les nouveaux arrivants, rencontrer un « Voisin Accueillant » c'est la garantie :

● d'être attendu les bras ouverts avec un sourire,

- d'être soutenu en cas de coup dur,
- d'être accueilli, rassuré et orienté pour vos premiers pas chez nous,
- d'avoir une écoute privilégiée pour les plus vulnérables.

Si vous souhaitez faire partie de cette belle aventure qui prône l'accueil, l'écoute, la bienveillance et l'action dans nos quartiers proposez votre candidature « **Voisins Accueillants** » à Mairie de Gruissan, service Démocratie Participative, Boulevard Victor Hugo, 11430 Gruissan



COUP de CŒUR de la MÉDIATHÈQUE

ESPACE ADULTE

Wuhan, ville close - Fang Fang



Fang Fang, écrivaine reconnue et habitante de Wuhan, écrit son journal sur les réseaux sociaux chinois. Strictement confinée pendant plus de 60 jours, ce qu'elle écrit n'est pas ce que nous entendons de la Chine.

ESPACE JEUNESSE

Papi chocolat - Didier Jean et Zad



Du temps où il travaillait, le papi de Salomé était chocolatier. Hélas, depuis qu'il a pris sa retraite, il ne veut plus entendre parler de chocolat. Pour sa petite fille, finis les truffes et les mokas ! Salomé aimerait au moins que son grand-père lui apprenne à les confectionner, ses fameux chocolats !

CADA CÒP



LO VAIRAT LE MAQUEREAU

Description : Es un peis afusat, l'esquina blau - verd zeburada de negre e lo cap ponchut, que se muda en floba. Viu en plena mar e se sarra de las còstas quand las aigas se recalfan.

Reproduccion : Sa periòda de reproduccion es del mes d'abril a julhet sus los groadors, en Mediterranèa dins lo golf de Lion. Las femes pondan de 350 a 450 000 uòus.

Alimentacion : Lo vairat manja de pichons peisses, de sardas, d'anchoias e el, es caçat per de peisses mai gròs coma lo ton o lo daifin. Pendent l'ivèrn, juna.

Bon de saupre : Es un peis pas car que fa la regalada de tot lo mond l'estiu sus la grasilha o al fom amb de vin blanc.

Description : C'est un poisson fuselé, le dos bleu-vert zébré de noir et la tête pointue qui se déplace en banc. Il vit en pleine mer et se rapproche des côtes quand les eaux se réchauffent.

Reproduction : Sa période de reproduction se déroule du mois d'avril à juillet sur les frayères, en Méditerranée dans le Golfe du Lion. Les femelles pondent de 350 à 450 000 œufs.

Alimentation : Le maquereau se nourrit de petits poissons, de sardines, d'anchois et lui, est chassé par des poissons plus gros comme le thon ou le dauphin. Durant l'hiver, il jeûne.

Bon à savoir : C'est un poisson bon marché qui fait le régal de tout le monde l'été en le mettant sur le grill ou au four au vin blanc.

Ouverture des inscriptions pour Quai des Arts 2021

Manifestation en soutien aux artistes, artisans d'art, auteurs et bouquinistes, qui met en avant le patrimoine culturel et artistique local.

Organisée du 5 juillet au 23 août 2021 chaque lundi de 18h à 23h sur le Port Rive Droite (quais et placettes), elle permet aux créateurs d'expression artistique de tous horizons (peintres, sculpteurs, artisans d'art, auteurs, photographes...), amateurs comme professionnels, d'affirmer leur créativité et de rencontrer le public.

La manifestation est également ouverte aux libraires et bouquinistes.

Quai des Arts votre rendez-vous culturel de l'été à Gruissan !



POUR VOUS INSCRIRE

Rendez-vous sur : www.ville-gruissan.fr - rubrique Agenda
Téléchargez le règlement et les dossiers d'inscription.

Pour plus de renseignements

Contact : Service Culture - Françoise Alessandri
04 68 75 21 15 ou falessandri@ville-gruissan.fr



Rester en forme !

La Ville de Gruissan et son service des sports travaillent aux côtés des associations sportives contraintes par la fermeture des bâtiments pour des raisons sanitaires.

Aujourd'hui ces associations ont délocalisé leurs activités sur des structures de plein air. Le Volley-Club Gruissan est accueilli au Tennis Gruissan, la GV de la Tour assure ses cours sur un petit terrain de foot du stade de Mateille, les sections gym et judo de la MJC de Gruissan utilisent le terrain de foot synthétique et le Gruissan Patinage s'entraîne sur le parking de l'avenue des noctambules réglementé par arrêté.

Merci à chacun des clubs, ceux qui accueillent et ceux qui s'adaptent, de permettre le maintien de ces moments de bien-être en ces temps compliqués !

Gruissan Ville Active et Sportive reste à vos côtés !

Bonjour, je m'appelle Saxo
et j'habite à Gruissan



Aujourd'hui à 7h35, sur la promenade Charles Trenet au village,
mon maître n'a pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolé.

Bonjour, je m'appelle Kid
et j'habite à Gruissan



Aujourd'hui à 20h53 sur la place des menhirs au port,
ma maîtresse n'a pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolé.

Bonjour, je m'appelle Belle
et j'habite à Gruissan



Aujourd'hui à 15h28 sur la promenade des chalets,
mes maîtres n'ont pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolée.

Bonjour, je m'appelle Socrate
et j'habite à Gruissan



Aujourd'hui à 11h07 avenue de la Felouque aux Ayguades,
mes maîtres n'ont pas ramassé ma crotte.
Je suis vraiment désolé.

Décevoir son chien

c'est **135€** d'amende

NE FAITES PLUS HONTE À VOTRE CHIEN
RAMASSEZ SA CROTTE !

Retrouvez la localisation de tous les toutounets sur l'application Gruissan Mobile

